

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

**2018 DAE 74** Subventions (90.000 euros) et conventions avec les structures lauréates de l'appel à projets Solidarité Paris-Campagne.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, doivent aujourd'hui faire face à des défis environnementaux et sociaux majeurs, et aucun ne pourra y répondre seul. Les villes et les campagnes ont pendant trop longtemps poursuivi leur développement en parallèle, sans chercher suffisamment à s'appuyer sur les atouts des uns pour remédier aux difficultés des autres. C'est parce qu'elle a pris conscience de la nécessité de développer de nouvelles réciprocitys entre territoires urbains et ruraux que la Ville de Paris a signé, le 4 octobre 2017, avec l'Association des Maires Ruraux de France et la Métropole du Grand Paris, une déclaration commune pour la résilience et la transition écologique des territoires. A travers cette déclaration, les parties s'engagent à rechercher des solutions en commun pour, par exemple, renforcer la résilience du système alimentaire, améliorer la gouvernance de l'énergie, diminuer les déplacements pendulaires, protéger la ressource en eau, ou encore rechercher un développement économique à travers le tourisme et la fabrication locale. Cette nécessité de coopérer avec les autres territoires pour engager les transitions est l'une des actions du troisième pilier de la « Stratégie de Résilience de Paris ».

La Ville de Paris avait anticipé ce contexte et a lancé un premier appel à projets en 2017 afin de soutenir des structures de l'économie sociale et solidaire pour mettre en œuvre des projets concourant à établir une solidarité entre Paris et les territoires ruraux avoisinants. Huit projets ont ainsi été sélectionnés, qui ont abordé cet enjeu principalement sous l'angle de l'alimentation et de l'agriculture. Cette approche est en effet la plus évidente, et fait écho à la volonté de la Ville de Paris de participer à l'émergence d'une nouvelle économie agricole où les circuits courts, la proximité, les pratiques culturelles respectueuses de l'environnement et l'économie circulaire seront garantes de meilleures conditions de travail et de vie pour les agriculteurs, d'une protection de l'air, des sols et des ressources en eau, et de produits de meilleure qualité pour les consommateurs. Cette volonté est déclinée opérationnellement dans la « Stratégie de Paris pour une alimentation durable » soumise au vote lors de la séance du Conseil de Paris de mai 2018.

Suite au succès de cette première édition, un second appel à projet « Solidarité Paris-Campagne » a été lancé en février 2018. Avec l'éclairage de spécialistes du secteur, réunis le 28 mars 2018, 10 projets ont été sélectionnés sur les 22 déposés.

Une première catégorie de démarches entend rapprocher Paris et la campagne grâce à des projets d'habitat et de tourisme solidaires.

Une deuxième catégorie s'attache à mettre en place des actions de sensibilisation et de recherche qui font valoir l'importance de la préservation des terres agricoles proches de Paris.

Une troisième catégorie propose d'apporter un soutien direct à une agriculture durable de proximité à travers des projets de vente en circuit court ou des systèmes de financement participatif.

Enfin, dans une logique d'économie circulaire, un projet concerne la valorisation des biodéchets issus de Paris sur les terres agricoles à proximité.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif des projets de chaque structure à laquelle il est proposé d'attribuer une subvention.

#### Tourisme et habitat solidaires

L'association Lumen (19e) développe un service de location solidaire entre Paris et des lieux vacants ou sous-occupés dans des bourgs ruraux proches de Paris, accessibles en transports en commun. Ce service permet de répondre à un besoin d'espace complémentaire des Parisien.ne.s pour un usage régulier (pour travailler, pour des activités artistiques ou artisanales, des répétitions, etc.) à un tarif accessible. Par ailleurs, il contribue à résorber la vacance et la perte de dynamisme de certains bourgs périphériques. L'association sollicite l'appui de la Ville de Paris pour tester ce projet dans deux premières communes : Fosses dans le Val d'Oise et Chamarande en Essonne.

Oh la vache ! (18e) est une jeune SAS de l'économie sociale et solidaire, qui permet aux citadins d'aller passer un court séjour en immersion chez des agriculteurs engagés pour une agriculture responsable. Ce service permet de rendre la campagne facile d'accès aux Parisien.ne.s, en les accompagnant dans leurs rencontres et à la découverte de savoir-faire ; il est par ailleurs source de revenus complémentaires pour les hôtes. La structure sollicite le soutien de la Ville de Paris afin de développer son réseau de fermes, d'accompagner les agriculteurs dans la formalisation des séjours proposés, et de faire connaître la plateforme aux Parisien.ne.s. Oh la vache ! se fixe l'objectif de 240 séjours réalisés en 2018.

#### Sensibilisation des Parisien.ne.s à l'agriculture durable et à la préservation des terres agricoles

L'Accorderie du Grand Belleville (20e) est une association qui agit contre la pauvreté et l'exclusion en organisant entre ses membres un système d'échange de services, avec le temps comme seule monnaie d'échange. Elle regroupe 300 membres, principalement issus de quartiers Politiques de la Ville. L'Accorderie souhaite permettre à ses membres de découvrir la permaculture en participant à des visites d'exploitations et à des ateliers de maraichage organisés par l'association Relocalisons ! dans la Plaine des Bordes, un espace 45 hectares dédié à l'agriculture périurbaine dans le Val-de-Marne. Un groupement d'achat sera

également mis en place afin de permettre aux accordeuses et aux accordeurs de se fournir en paniers de fruits et légumes biologiques issus de l'activité de maraichage de l'entreprise d'insertion Val Bio Ile-de-France également installée dans la Plaine des Bordes.

L'association Aurore (4e) intervient principalement en Ile-de-France à travers ses maraudes, ses centres d'hébergement et de soin, et ses activités d'insertion professionnelle. Elle souhaite mettre en place des actions de sensibilisation à l'agriculture durable à destination des résident.e.s des centres d'hébergement des Grands Voisins (14e) et de Bastion Bercy (12e). Ces activités se dérouleront en lien avec des fermes de maraichage en insertion gérées par Aurore ou membres du Réseau des Jardins de Cocagne, situées en Seine et Marne, dans le Loiret et dans l'Oise. Les résident.e.s pourront ainsi aller visiter les fermes, participer au travail de la terre, et se procurer des produits en circuit court. Les professionnels de ces fermes interviendront également sur les sites parisiens pour accompagner les résidents dans la mise en place de potagers urbains.

L'association Roule Ma Poule (20e) souhaite installer des poulaillers urbains dans des écoles, des entreprises ou des espaces publics. Ces poulaillers seront des démonstrateurs de l'économie circulaire : ils seront construits à partir de bois de réemploi, les poules seront nourries à partir des déchets alimentaires des restaurants collectifs, les œufs "fabriqués à Paris" qui seront produits pourront être consommés, et les déjections des animaux seront récupérées pour de la fertilisation agricole. Les éleveurs qui fourniront des poules seront des éleveurs bio localisés en Ile-de-France, ils interviendront dans les structures partenaires afin de sensibiliser à leur métier et à la question de l'origine de nos aliments. L'association sollicite la Ville afin d'installer trois poulaillers test dans Paris. L'objectif est de démontrer l'intérêt pédagogique de l'introduction de poulaillers en ville, mais aussi son impact concret sur la réduction des biodéchets.

L'association What the Food (93) souhaite encadrer le stage d'un étudiant AgroParisTech (5e) qui réalisera une étude sur la transformation des méthodes culturales en zone péri-urbaine, à partir de l'exemple du Triangle de Gonesse. L'association est membre du groupement CARMA (Coopération Autour d'une Ambition Rurale et Métropolitaine d'Avenir) regroupement d'une quinzaine d'association qui porte un projet alternatif pour le Triangle de Gonesse (Val d'Oise) afin d'y préserver plusieurs centaines d'hectares de terres agricoles. Cette étude sera restituée lors d'un évènement à Paris à destination d'une centaine de personnes, afin de sensibiliser les Parisien.ne.s aux enjeux de la préservation des terres agricoles en Ile-de-France. L'association sollicite la Ville de Paris pour soutenir ce projet de recherche, ainsi que pour la production d'une cartographie qui référencera les projets agri-urbains dans Paris et sa proche périphérie, qui puisse valoriser des circuits touristiques durables, conformément à l'objectif 43 du Schéma de développement touristique de Paris.

Vente en circuits court et financement de projets d'agriculture durable

La Ferme Horticole Théart est une société civile horticole installée dans la plaine de Versailles à Saint-Nom-la-Bretèche (78) et spécialisée dans le fleurissement urbain local depuis 69 ans. Elle souhaite diversifier son activité en se lançant dans la production d'herbes aromatiques et de fleurs comestibles en agriculture responsable (certification Plante Bleue).

Elle sollicite le soutien de la Ville afin de développer son activité de vente à Paris, où la filière des plantes aromatiques produites localement et vendues en circuit court et est trop peu développée. La vente des produits sera accompagnée d'échanges entre les consommateurs et les producteurs.

L'association Pépin Production (19e) accompagne la végétalisation urbaine à travers la mise en place de pépinières de quartier (11e, 14e, 20e) qui permettent la production de jeunes plantes adaptées aux caractéristiques du milieu urbain et cultivées de manière écologiques. Elle souhaite développer un partenariat avec la pépinière rurale "Le Jardin du Morvan", pour permettre un enrichissement mutuel et des échanges et entre les modes de culture traditionnels et les nouveaux services d'accueil du public et de pédagogie développés par l'agriculture urbaine. Outre les conférences, et les sessions de formation qui seront organisées, des Parisiens seront également mobilisés pour des chantiers participatifs dans l'exploitation du Morvan. Ce partenariat permettra également de créer de nouveaux débouchés pour la vente des produits de la pépinière du Morvan, soutenant ainsi une activité dans un département en déprise économique et démographique.

La Cagnotte des Champs (92) est une association qui sélectionne des projets d'agriculture durable (de conversion au bio, de conservation des sols etc.) qu'elle finance grâce à des campagnes de financement participatif à travers du "don en caisse". Le système a déjà été testé avec succès avec les enseignes Leclerc et Intermarché (12 magasins dans le Tarn, la Gironde, le Loiret...) et six projets ont ainsi pu être financés en 2017 pour un montant total de 54.000€. L'association sollicite le soutien de la Ville pour amorcer ses actions à Paris via l'organisation de campagnes de dons en caisse qui permettront aux Parisiens de financer des projets d'agriculture durable à moins de 100 kilomètres de chez eux. Les magasins partenaires s'engagent ensuite à référencer les produits issus du projet soutenu.

Valorisation des biodéchets en agriculture durable.

Moulinot Compost et Biogaz (17e) est une entreprise solidaire d'utilité sociale spécialisée dans la gestion des biodéchets, elle valorise 400 tonnes de déchets par mois, collectés auprès de cantines scolaires, de restaurants d'entreprises, d'hôpitaux ou d'hôtels. L'entreprise a créé, à 25 kilomètres au sud de Paris, une plateforme industrielle de compostage et de lombricompostage des déchets alimentaires collectés auprès de ses clients, qui est entrée en activité en décembre 2017. Cet équipement innovant revêt une importance particulière car la Région Ile-de-France est totalement sous-dotée en solution de valorisation de biodéchets (il existe une seule usine de méthanisation agréée pour le traitement des sous-produits animaux à Etampes, à 50 km de Paris). L'amendement organique ainsi créé est de très haute qualité agronomique. L'entreprise sollicite un financement de la Ville de Paris afin de l'aider dans le démarchage des maraichers de la première et deuxième couronne afin qu'ils puissent substituer aux engrais chimiques qu'ils utilisent le compost produit à partir des biodéchets collectés à Paris.

A l'exception de l'association Roule Ma Poule, dont le dossier administratif est en cours de finalisation et dont la subvention pourra faire l'objet d'une délibération ultérieure, je vous

propose donc de m'autoriser à signer avec chacune des structures lauréates susmentionnées une convention, dont vous trouverez le texte en annexe, qui prévoit une subvention de fonctionnement de 10.000 euros par structure, au titre de l'année 2018,

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris